

nouveau tracé, pareil à celui que demande le bill à l'étude, c'est-à-dire un tracé passant par les États-Unis.

M. Smith (Calgary-Ouest): Le député de Coast-Capilano (M. Sinclair) a eu l'obligeance de me consulter dans l'intervalle. Je lui ai assuré que si je m'étais trompé, je profiterais de la première occasion publique qui me serait offerte pour lui faire mes excuses, ainsi qu'à la Chambre. Je crois encore qu'il fait erreur et j'aimerais avoir l'occasion d'aller aux renseignements.

L'hon R. W. Mayhew (ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas encore participé au débat bien que souvent j'aie eu envie de le faire. Chaque soir, à l'examen de la question, je croyais que nous prendrions le vote. Mais chaque fois quelqu'un accaparait le temps réservé à l'examen du bill, de façon à en empêcher le renvoi au comité où il pourrait être étudié comme il le mérite. J'ai pu constater que très peu parmi les députés qui ont pris la parole semblent être bien au courant de la question.

M. Green: Il a été examiné au Sénat.

M. Sinclair: Nous ne nous réglons pas sur le Sénat; nous sommes ici à la Chambre des communes. Le député voudrait-il passer à cet endroit?

M. Smith (Calgary-Ouest): Je ne m'excuserai qu'une fois auprès du député. Qu'il prenne garde.

L'hon. M. Mayhew: En étouffant la mesure, les députés font...

Une voix: Et que faites-vous?

L'hon. M. Mayhew: Ce que je fais? Un député a parlé plus de quarante minutes et personne ne l'a rappelé au Règlement. Je n'ai pas l'intention d'étouffer la mesure. Je veux tout simplement exprimer mon avis. En cherchant à empêcher l'adoption de ces bills les députés obtiendront un des résultats suivants: ou bien nous aurons au pays une société qui jouira du monopole des pipe-lines, ou bien nous n'aurons pas de pipe-lines du tout. Libre aux députés de choisir. A mon avis, les députés qui se livrent à ce manège ne font qu'entraver le développement de l'industrie pétrolière en Alberta.

M. Drew: Il s'agit du gaz.

L'hon. M. Mayhew: Et du transport du gaz à la Colombie-Britannique. L'honorable député de Calgary-Ouest (M. Smith), pour lequel j'ai beaucoup de respect, a dit l'autre soir de tenir compte qu'il n'y aura qu'un pipe-line. Il a ensuite ajouté qu'il avait lieu d'aménager ce pipe-line en territoire canadien. Je crois avoir le droit de lui demander sur

quoi il s'appuie pour faire une déclaration aussi catégorique à la Chambre.

M. Smith (Calgary-Ouest): Il n'y a de marché que pour un pipe-line. Si le ministre veut bien relire mon discours, il y remarquera cette observation.

L'hon. M. Mayhew: Les opinions diffèrent beaucoup sur l'importance des marchés; c'est pourquoi je tiens à parler ce soir. L'honorable député de Calgary-Ouest a fait plusieurs autres observations qu'il devrait lui-même relire. Il a dit, je le répète, qu'il n'y a de marché que pour un pipe-line de l'Alberta à la Colombie-Britannique.

La province peut se développer si nous obtenons le gaz nécessaire; toutefois, il faudra plus d'un pipe-line pour nous apporter le gaz nécessaire. L'honorable député a dit qu'il faudrait de 1,500 à 2,000 puits pour obtenir le gaz nécessaire. Sur quel genre de puits se fonde cette assertion? On a récemment foré deux puits en Colombie-Britannique. L'un produit environ 20,000 pieds cubes de gaz et l'autre, 500,000. Sur lequel de ceux-là l'honorable député fonderait-il ses calculs?

M. Smith (Calgary-Ouest): Combien de gaz peut-on obtenir d'un puits? On ne peut en retirer tout le gaz. J'ai consulté à ce sujet plus d'ingénieurs que le ministre n'en a jamais connu.

L'hon. M. Mayhew: Je soutiens qu'il faudra plus d'un pipe-line pour satisfaire les besoins de la Colombie-Britannique. La nature nous fournit deux routes pour l'aménagement des deux pipe-lines de l'Alberta à la Colombie-Britannique, l'une par le pas d'Yellowhead et l'autre par le pas du Nid-de-Corbeau. On trouve du gaz à proximité de ces deux pas. Il y en a une grande quantité dans les champs Leduc et dans le nord de l'Alberta; il y en a aussi un peu en Colombie-Britannique. Ce gaz pourrait être transporté en Colombie-Britannique en suivant la voie du National-Canadien ou du Grand-Nord.

Près du pas du Nid-de-Corbeau se trouvent les champs de Pincher-Creek, qui peuvent fournir une forte quantité de gaz. A mon avis, le pipe-line qui partirait de cette région devrait passer par le pas du Nid-de-Corbeau, par Frank, Coleman, Fernie, Cranbrook et Kimberley, pour ensuite se diriger vers l'intérieur de la province en longeant la côte occidentale, en vue de favoriser la mise en valeur de cette région. Quiconque connaît la Colombie-Britannique sait que c'est une province de montagnes et de vallées. Il serait impossible d'aménager un pipe-line dans un sens unique. Il convient plutôt de passer par le sud et d'aller ensuite vers le nord jusqu'aux vallées de la Kootenay et